



GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Route barrée Grand-Rue à Eischen

En raison des travaux de réaménagement de la Grand-Rue à Eischen, le collège échevinal, lors de sa séance du 18 septembre 2023, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

- Art. 1^{er} : Du mercredi, 20 septembre 2023, à partir de 7h00 jusqu'au mercredi, 11 octobre 2023 inclus, toute circulation dans la Grand-Rue à Eischen est interdite, sur le tronçon limité depuis le bâtiment sis 26A jusqu'à la hauteur de la maison sise 36, Grand-Rue.
- Art. 2 : Du mercredi, 20 septembre 2023, à partir de 7h00 jusqu'au mercredi, 11 octobre 2023 inclus, toute circulation dans la rue de Waltzing et la rue du Faubourg est interdite, sur le tronçon limité depuis les abords de la localité jusqu'à la hauteur du bâtiment sis 26A, Grand-Rue à Eischen.
- Art. 3 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.
- Art. 4 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 18 septembre 2023

Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser



Le Bourgmestre

Serge Hoffmann

Administration
Communale

Place Denn
L-8465 Eischen

Tél.: 39 01 33-1

www.habscht.lu